



## UNITÉ DE CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE: CONDUIRE UNE ACTION DE DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

### Objectifs pédagogiques opérationnels

- ⇒ EC, dans un document écrit de 20 à 25 pages (hors annexes), de présenter le bilan d'une expérience de direction :
1. De présenter le projet contextualisé de la structure (environnement, public, histoire...).
  2. De présenter le projet du séjour, et son implication dans son élaboration :
    - Un diagnostic problématisé
    - Les objectifs généraux et opérationnels
    - L'organisation globale du dispositif d'accueil, l'organisation des espaces et de la vie quotidienne
    - La structuration de l'équipe pédagogique et son propre rôle dans la coordination et l'accompagnement de l'équipe
    - L'implication des publics dans les accueils et les projets d'activités
    - Les projets d'animation et d'activités mis en œuvre par l'équipe et par lui-même
    - Le dispositif d'évaluation
  3. De présenter les réussites et les échecs du projet, d'analyser son rôle et son positionnement dans l'équipe pédagogique et de définir des pistes de travail pour poursuivre l'action

L'alternance regroupement/entreprise va permettre d'aborder les apprentissages de manière segmentée, petit à petit et favoriser un lien fort entre la théorie et la pratique. Ce lien sera encore renforcé par un accompagnement des stagiaires dans leur structure et des tuteurs quand il y en aura besoin.

Cette approche permettra également de repérer rapidement les difficultés rencontrées par certains stagiaires et de mettre en place un accompagnement adapté.

### **Évaluation Formative :**

- 3 entretiens individuels minimum seront conduits avec chaque stagiaire, s'appuyant sur le « Livret Individuel de Formation » :
  - Le premier pour définir avec chacun ses objectifs individuels de formation, sur la base d'un positionnement sur le référentiel de compétences du certificat complémentaire. Ce Projet Individuel sera validé, amendé avec le tuteur.
  - Le second, pour effectuer une évaluation de régulation des projets individuels. Ce sera également l'occasion de faire le point sur la formation, en centre et en entreprise.
  - Le troisième pour faire le bilan de la formation et envisager les suites éventuelles à donner.
- **Une rencontre tripartite Stagiaire/tuteur/coordonateur** aura lieu pendant l'expérience de direction. Elle permettra de faire le point sur le positionnement du stagiaire et la formulation des moyens mis en œuvre pour préparer le compte rendu, support de la certification.

## **Contenus de formation détaillés**

Nous commencerons par une semaine de 35 heures pour créer une véritable dynamique de groupe. La formation se poursuivra à raison d'un regroupement de deux jours au début de chaque mois pour assurer un accompagnement avant, pendant et après la direction.

Pour la direction d'ACM, le dispositif de formation s'inscrira dans le cadre d'une démarche d'accompagnement à la préparation d'une ou plusieurs directions d'ACM. Le groupe/stagiaire se construira, collectivement, un protocole de direction de séjour (de la préparation au bilan) en s'appuyant sur les pratiques de chacune des structures. Ce protocole les guidera dans l'élaboration du projet de leur séjour et sa gestion quotidienne.

Pour les stagiaires n'ayant pas d'expérience de direction antérieure à l'entrée en formation, un temps d'observation (plus ou moins active) sera programmé sur les vacances de décembre ou les mercredis du mois de Janvier. Ce « stage » sera préparé en amont et donnera lieu à la production d'un rapport écrit.

Les situations de direction seront programmées sur la période qui va des vacances de février et d'avril, elle pourra, sur cette période, intégrer des directions d'accueil périscolaire ou de « mercredis ».

### **Savoirs associés :**

*Les stagiaires étant à minima en cours de BP JEPS, plus généralement titulaires du diplôme, les contenus de formation présentés ci-dessous seront plus ou moins abordés et/ou approfondis en fonction des acquis de chacun (qui seront formellement évalués). Des groupes de travail seront définis en fonction des besoins de chacun.*

Modélisation de l'animateur :

- Compétences / rôles / fonctions
- Analyse des spécificités d'un directeur en ACM
- Cadre réglementaire de la fonction de direction

Intégration de l'équipe :

- Recrutement
- Accueil et intégration
- Formation des membres de l'équipe
- Les fonctions de coordination du directeur
- Accompagnement et évaluation
- Droit du travail

Réglementation en ACM :

- HACCP et Guide des bonnes pratiques d'hygiène
- Le cadre réglementaire des ACM (réglementation Jeunesse et Sports et code de l'action sociale et des familles)
- Les différents types de séjours

Citoyenneté / Laïcité / Éducation Populaire :

- Historique Éducation Populaire et définition
- Éducation Populaire en pratiques et actualités
- Valeurs de la république et Laïcité, mise en pratique en ACM
- Enjeux de la citoyenneté en ACM

Les publics :

- Les caractéristiques des différents publics
- Les publics aux besoins spécifiques
- Implication des publics et des familles dans le fonctionnement de la structure.

Pédagogie :

- Les courants pédagogiques et leur application en structure
- Accompagner les publics
- Autonomie et autogestion collective

Les différents niveaux de projets :

- Diagnostic du territoire d'action
- Analyse des différents acteurs et partenaires au service du projet
- Les différents niveaux de projets (PEDT, projet éducatif, projet pédagogique, Projet d'animation et Projets d'activités)

Projet pédagogique partagé et co-construit :

- Construire un projet pédagogique partagé avec l'équipe
- Implication de l'équipe
- Les différents modèles de gouvernance ou démarches participatives
- Aménagement des espaces
- Évaluation et bilan du projet pédagogique

Conduite de projets d'animation :

- Les démarches pédagogiques et leur application
- Focus sur des thèmes d'actualités : Éduquer aux outils numériques, éduquer dehors (la nature au service de l'épanouissement des publics), diversifier les thématiques proposées aux publics (la place de l'innovation en ACM)
- L'évaluation

Analyse de pratiques et évaluation :

- Les outils d'évaluation
- Les dispositifs d'évaluation partagée
- L'observation partagée et l'analyse de pratique au sein de l'équipe
- Partage d'expérience et table ronde thématique

Gestion Administrative des séjours :

- Déclaration / budget etc.
- Outils et tableau de bord
- Les obligations

La vie de groupe

- Dynamique des groupes
- Participation et outils attendants
- Outils de régulation de la vie du groupe

**Modalités d'accompagnement pédagogique** pour les candidats ayant été ajournés lors du premier passage en évaluation certificative :

Une rencontre tripartite Stagiaire/tuteur/coordonateur aura lieu systématiquement pour les personnes ayant échoué à une certification. Elle définira un dispositif d'accompagnement individualisé pour permettre l'acquisition des compétences non acquises. **Ce dispositif sera formalisé et contractualisé entre les trois parties. Par ailleurs, une journée d'accompagnement est programmée avant le dépôt du dossier ainsi que des accompagnements à distance pour assurer les remédiations.**